

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 06/12/2022

L'an deux mille vingt-deux le six du mois de décembre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

16 présents : Maryse BARIGAULT, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Nadine VIVIER.

Excusés : Pierrette MILLIASSEAU, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT

Absent (e) s : Lucienne AUBRY, Micheline REAU.

Secrétaire de séance : Anne Allier

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le total des dépenses et des recettes en fonctionnement du budget annexe de l'exercice 2021 (nomenclature M22).

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	803 829,44 €
Recettes	741 131,64 €
Déficit 2021	62 697,80 €

Le résultat déficitaire de l'exercice 2021 d'un montant de 62 697,80 € sera reportée au budget 2023 au compte 11968 : Report à nouveau (solde débiteur).

Délibération n° D 2022-018

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide de l'affectation du résultat telle qu'indiquée ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Airvault le 8 décembre 2022

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20221212-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 12-12-2022

Publication le : 12-12-2022

